



Comment la science peut-elle informer l'action politique

[Sophie Szopa] C'est en 1972 que naît officiellement la diplomatie environnementale avec la première conférence des Nations Unies pour l'environnement, qui voyant émerger des problèmes globaux d'environnement décident de créer un programme dédié à ces enjeux et d'adopter une déclaration qui propose déjà de recourir à la science pour déceler ou limiter les dangers qui menacent l'environnement.

Ces enjeux sont en effet énormes dans les menaces qu'ils constituent sur le vivant, mais aussi parce qu'ils remettent en question nos activités industrielles, nos modes de production d'énergie ou d'alimentation, et donc ce qui a sous-tendu jusqu'alors le progrès.

Si des décisions importantes doivent être prises et donc avoir des conséquences sur l'économie et le développement, on comprend bien que cela doit s'appuyer sur des éléments factuels, éclairés par la science et que doivent être parties prenantes de ces discussions scientifiques à la fois les gouvernements, les scientifiques et les différentes parties prenantes notamment les industriels.

Donc cela va être le cas au travers de rapports, de processus de discussions puis de conventions environnementales pour des problèmes qui sont alors relativement simples à résoudre, comme celui des pluies acides ou celui du trou dans la couche d'ozone qui ont nécessité des régulations mondiales mais qui ont affecté un nombre limité de secteurs industriels.

Mais dans le cas du changement climatique dont les impacts et les origines sont beaucoup plus complexes à établir et les décisions d'atténuation beaucoup plus conséquentes pour être mis en place, un groupe intergouvernemental d'experts est mis en place de manière plus pérenne et c'est ainsi que naît en 1988 le GIEC, le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat ou IPCC en anglais et en 2012, sur le même modèle sera mis en place L'IPBES qui vise à comprendre la

perte de biodiversité et les moyens pour y répondre.

Donc au-delà des enjeux économiques énormes, à la fois sur les causes et conséquences de ces problématiques environnementales qui nécessitent donc que des décisions soient fondées sur des faits scientifiques, on a besoin d'évaluation scientifique également, en raison de la manière dont la science se construit.

En effet, la science se construit par hypothèses puis vérification de celles-ci à partir d'observations ou d'expériences qui sont mises en place et qui visent à confirmer ou infirmer les hypothèses et challenger les protocoles qui ont été mis en place précédemment ou discuter de la portée de tel ou tel dispositif d'expérience ou de telles ou telles observations.

Ces études sont ensuite évaluées par les pairs et publiées et c'est l'étude de l'ensemble de ces publications qui permet d'établir les faits qui sont incontestables, les faits scientifiques et ce processus est d'autant plus nécessaire qu'on a aujourd'hui un nombre croissant de publications scientifiques, comme on le voit sur ce transparent pour les publications qui mentionnent le changement climatique.

Donc les institutions telles que l'IPCC ou GIEC en français, permettent d'établir ce qui est robuste dans ce savoir scientifique et de le rendre accessible aux gouvernements qui sont les membres de ces institutions, alors que les scientifiques sont eux simplement sollicités ponctuellement pour rédiger ces rapports et établir le consensus scientifique. Donc c'est important dans ces rapports d'impliquer des auteurs d'un maximum de pays et de continents à la fois pour rendre compte des spécificités locales, mais aussi pour permettre une appropriation de l'expertise dans les différents pays.

Ces rapports font l'état des lieux des connaissances et sont établis sous l'égide des Nations-Unies pour l'environnement et dans le cas du GIEC également de l'Organisation Mondiale de la Météo. Mais leur objectif n'est pas de recommander des politiques ou d'évaluer les politiques qui sont mises en place, comme on le voit ici dans le cadre du climat, les conventions sont établies par un autre organe des Nations-Unies, l'UNFCCC qui est également l'organisation en charge de la mise en place des COPs qui sont mises en place annuellement pour réviser les engagements politiques.

Par contre ces rapports qui font l'état des lieux de la science ont permis

aujourd'hui, au-delà de l'information des gouvernements, de diffuser une information qui peut aussi être utilisée par les ONG ou par la société civile pour à leur tour faire pression en ayant une base scientifique commune lors de ces discussions qui ont lieu dans les COPs.